

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 19 octobre 1999 à 19 h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Monsieur Michel Paillé
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Marc Dumont	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur René Gélinas	Madame Maryse Villemure-Plante

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur le commissaire Michel Paillé a quitté à 22 h 25.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence de 5 personnes est constatée.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Secrétaire

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 138 1099 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1099-10 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.6 Rapport du comité de transport
- 7.1 Suivi à la demande présentée par madame Gabrielle Veillette
- 7.2 Comités permanents
- 10.1 Dossier de la localisation de la roulotte à Parent
- 10.2 Rappel de la rencontre du 22 octobre 1999
- 10.3 Position exprimée par le conseil d'établissement de l'école Paul-Le Jeune
- 12.1 Délégué à la Maison des Jeunes de Saint-Georges-de-Champlain
- 12.2 Rapport du Conseil supérieur de l'Éducation
- 12.3 Présentation du nouvel exécutif du comité de parents

QUE l'article 5.1 soit retiré de l'ordre du jour;

QUE l'article 5.5 soit remplacé par le suivant :
« 5.5 Appui à une demande présentée par les parents de la Bostonnais »;

QUE l'article 7 soit déplacé pour être considéré après l'article 12 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 139 1099 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 5 octobre 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1099-11, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Représentant au
conseil
d'administration
de l'organisme
Domrémy
Mauricie/Centre-
du-Québec

RÉSOLUTION 140 1099 : CONSIDÉRANT que l'organisme Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec, centre de réadaptation en toxicomanie, a invité la commission scolaire à proposer le nom d'une personne pour représenter le milieu scolaire au sein de son conseil d'administration;

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la commission scolaire recommande la candidature de monsieur le commissaire Marc Dumont pour représenter le milieu scolaire au conseil d'administration de Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec.

Adopté unanimement

Représentant au conseil d'administration du Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec

RÉSOLUTION 141 1099 : CONSIDÉRANT que le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec a invité la commission scolaire à proposer le nom d'une personne pour représenter le milieu scolaire au sein de son conseil d'administration;

La commissaire représentante du comité de parents madame Lise St-Arnaud PROPOSE que la commission scolaire recommande la candidature de madame la commissaire Danielle Bolduc pour représenter le milieu scolaire au conseil d'administration du Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 142 1099 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 14 et 19 octobre 1999, décrit sur le document 1099-12.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite le public à prendre la parole. Sur ce, monsieur Christian Beaumier, président du comité de parents nouvellement élu, invite les commissaires à participer à la session de formation, offerte notamment aux membres des conseils d'établissement, qui aura lieu le 6 novembre prochain à l'école secondaire des Chutes. Cette formation portera sur le projet éducatif et également sur le conseil d'établissement.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie fait lecture aux commissaires d'une opinion juridique concernant la location d'une partie de l'école Immaculée-Conception.

Sur un autre sujet, il est convenu de la tenue d'un comité de travail aux fins de compléter un document de consultation de la FCSQ concernant les élections scolaires. Cette rencontre de travail aura lieu le mardi 26 octobre prochain à 19 h 30 au centre administratif.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le président Jean-Yves Laforest fournit des informations concernant la position de la FCSQ dans le cadre de l'éventualité d'un transfert de responsabilités aux municipalités quant à la gestion du transport scolaire.

Président

Secrétaire

Poursuivant, et après avoir pris connaissance d'une recommandation du comité des ressources matérielles-transport scolaire, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Demande à la municipalité de La Bostonnais pour l'interdiction de la circulation des camions lourds

RÉSOLUTION 143 1099 :

CONSIDÉRANT l'état de la route dans le rang Sud-Est à La Bostonnais : gravelée, ravinée, sinueuse, poussiéreuse et remplie de nombreux nids de poule;

CONSIDÉRANT le potentiel élevé d'accidents lors des embarquements et des débarquements des élèves dans le rang Sud-Est de La Bostonnais;

CONSIDÉRANT la visibilité réduite à plusieurs endroits;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de la radiocommunication présente un outil de prévention et non une garantie maximale de sécurité;

CONSIDÉRANT l'urgence des mesures à prendre pour assurer la sécurité des élèves lors de l'exécution des parcours;

CONSIDÉRANT que de telles mesures doivent s'appliquer jusqu'à ce qu'une solution permanente et sécuritaire soit mise en place;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE qu'un demande soit adressée à la municipalité de La Bostonnais afin d'interdire dans les plus brefs délais la circulation des camions lourds lors de l'exécution des parcours des autobus scolaires, et ce, pour les périodes de 7 h 10 à 7 h 45, de 14 h 40 à 15 h 15 et de 15 h 30 à 16 h 10, jusqu'à ce qu'une solution permanente et sécuritaire soit mise en place.

QU'elle procède à un entretien rigoureux et régulier du rang Sud-Est et enfin qu'elle apporte une modification à la signalisation routière pour la rendre conforme aux normes établies.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à tous les intervenants dans ce dossier.

Adopté unanimement

Présentation est après faite par monsieur le commissaire Serge Lafontaine d'un compte rendu d'une réunion du comité des ressources matérielles – transport scolaire. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt du compte rendu.

Président

Secrétaire

Dépôt du compte rendu du comité des ressources matérielles-transport scolaire

RÉSOLUTION 144 1099 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé le compte rendu de la réunion du comité des ressources matérielles – transport scolaire tenue le lundi 18 octobre 1999 à 19 h 30 et décrit sur le document 1099-13.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services complémentaires, monsieur Pierre Larose recommande l'acceptation d'un protocole d'entente concernant l'animation religieuse protestante au secondaire. Il est alors donné suite à cette recommandation.

Protocole d'entente concernant l'animation religieuse protestante au secondaire

RÉSOLUTION 145 1099 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie comme le prévoit la Loi sur l'instruction publique dessert des élèves de religion catholique et de religion protestante;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire de l'Énergie d'offrir des services d'animation religieuse aux élèves des écoles concernées;

CONSIDÉRANT que l'organisation des services d'animation religieuse protestante est une responsabilité partagée entre la Commission scolaire de l'Énergie et le Comité des églises protestantes sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT de ce fait la nécessité de convenir d'une entente entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que le président et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente convenu entre la Commission scolaire de l'Énergie et le Comité des églises protestantes sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie et décrit sur le document 1099-14.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. À cette occasion, le directeur général adjoint, monsieur Jean-Pierre Hogue, présente successivement des documents concernant d'une part des statistiques des clientèles jeunes et adultes inscrites à des services d'enseignement aux adultes en 1998-1999, et d'autre part, un rapport de la FCSQ sur la formation professionnelle dans les commissions scolaires. Au terme de ces présentations, un dépôt des documents est effectué.

Président

Secrétaire

Statistiques des
clientèles jeunes et
adultes inscrites à
des services
d'enseignements
aux adultes 1998-
1999

RÉSOLUTION 146 1099 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE
le dépôt du document 1099-15 relatif à des statistiques
des clientèles jeunes et adultes inscrites à des services d'enseignement aux adultes en 1998-
1999.

Adopté unanimement

Rapport de la
FCSQ sur la
formation
professionnelle
dans les
commissions
scolaires

RÉSOLUTION 147 1099 : Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE
que soit déposé le rapport de la FCSQ sur la formation
professionnelle dans les commissions scolaires et décrit sur le document 1099-16.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 22 h 05, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 148 1099 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE
que la présente séance soit suspendue pour une période
de 20 minutes.

Adopté unanimement

À 22 h 25, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 149 1099 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la séance du conseil des commissaires
soit rouverte.

Adopté unanimement

À la réouverture, l'absence est constatée de monsieur le commissaire Michel Paillé.

En étant à l'article 9 de l'ordre du jour, les commissaires considèrent alors les sujets relatifs
aux Services des ressources humaines. Monsieur Denis Émond soumet alors des
recommandations pour l'affectation de personnel et des résolutions sont adoptées en ce
sens.

Affectation

RÉSOLUTION 150 1099 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE
d'affecter madame Sylvie Gauthier au poste de
secrétaire de gestion à l'école secondaire des Chutes à compter du 25 octobre 1999.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Affectation

RÉSOLUTION 151 1099 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'affecter madame Lise Marchildon Brousseau au poste de technicienne en administration aux Services de l'éducation des adultes à compter du 12 octobre 1999.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général monsieur Jean Lavoie invite le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, à faire état des démarches dans le dossier de la localisation de la roulotte à Parent.

Par la suite, un rappel est fait quant à la tenue d'une activité de reconnaissance au personnel le 22 octobre prochain à l'école secondaire des Chutes.

Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, porte à l'attention des commissaires la position du conseil d'établissement Paul-Le Jeune concernant le report de la 5^e évaluation prévue pour le 15 octobre. Cette position est à l'effet d'exprimer leur désaccord avec le report du bulletin du 15 octobre.

Sur un autre sujet, monsieur le président Jean-Yves Laforest fait part du dépôt du mémoire de la FCSQ à la commission parlementaire sur la place de la religion à l'école. Monsieur Laforest mentionne que l'ensemble de la position de la FCSQ rejoint celle de la Commission scolaire de l'Énergie.

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, monsieur Jean Ferland du conseil d'établissement de l'école Immaculée-Conception s'enquiert si à la lumière de l'opinion juridique, citée plus tôt dans la séance, la commission scolaire maintiendra sa position quant à la location d'une partie de l'école Immaculée-Conception. Sur ce, monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que l'opinion juridique confirme la légalité de la position de la commission scolaire et, à moins d'une orientation contraire de la part du conseil des commissaires, un statu quo sera donc appliqué. Monsieur Ferland demande alors qu'une rencontre soit tenue avec les représentants du conseil d'établissement sur ce dossier.

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, une résolution est adoptée afin de désigner un délégué sur le conseil d'administration de la Maison des Jeunes à Saint-Georges-de-Champlain.

Représentant au conseil d'administration de la Maison des Jeunes de Saint-Georges-de-Champlain

RÉSOLUTION 152 1099 : CONSIDÉRANT que la Maison des Jeunes de Saint-Georges-de-Champlain a sollicité la commission scolaire pour qu'elle désigne un représentant au sein de son conseil d'administration;

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que monsieur le commissaire Marc Dumont soit désigné pour agir à titre de représentant de la Commission scolaire de l'Énergie au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes de Saint-Georges-de-Champlain.

Adopté unanimement

Poursuivant, madame la commissaire Danielle Bolduc réfère à un rapport du Conseil supérieur de l'Éducation relatif à une étude comparative entre la réussite éducative des garçons et des filles. Madame Bolduc demande à ce que ce rapport soit distribué aux commissaires. Elle s'enquiert après cela des mesures prises par la commission scolaire suite à ce rapport. Le directeur des Services de l'enseignement, monsieur Claude Rousseau, mentionne qu'une invitation a été faite pour qu'un représentant du Conseil supérieur de l'Éducation vienne expliciter le rapport à la lumière de la situation de la région. Un suivi est apporté par les Services de l'enseignement à ce dossier.

Par la suite, la commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché, souligne la nouvelle composition de l'exécutif du comité de parents, à savoir :

- Président : monsieur Christian Beaumier
- Vice-présidente : madame Sylvie D. Simard
- Trésorier : monsieur Paul Ricard
- Représentante au comité consultatif du transport : madame Marie-Josée Pinard

Des félicitations seront adressées à ces personnes pour leur élection.

À ce moment-ci, soit à 23 h 05, il est procédé à un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 153 1099 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrété un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires discutent alors des documents suivants : 1) suivi à la demande présentée par madame Gabrielle Veillette et 2) comités permanents.

À 23 h 50, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 154 1099 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit ouverte au public.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

L'ordre du jour étant complété, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 155 1099 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire